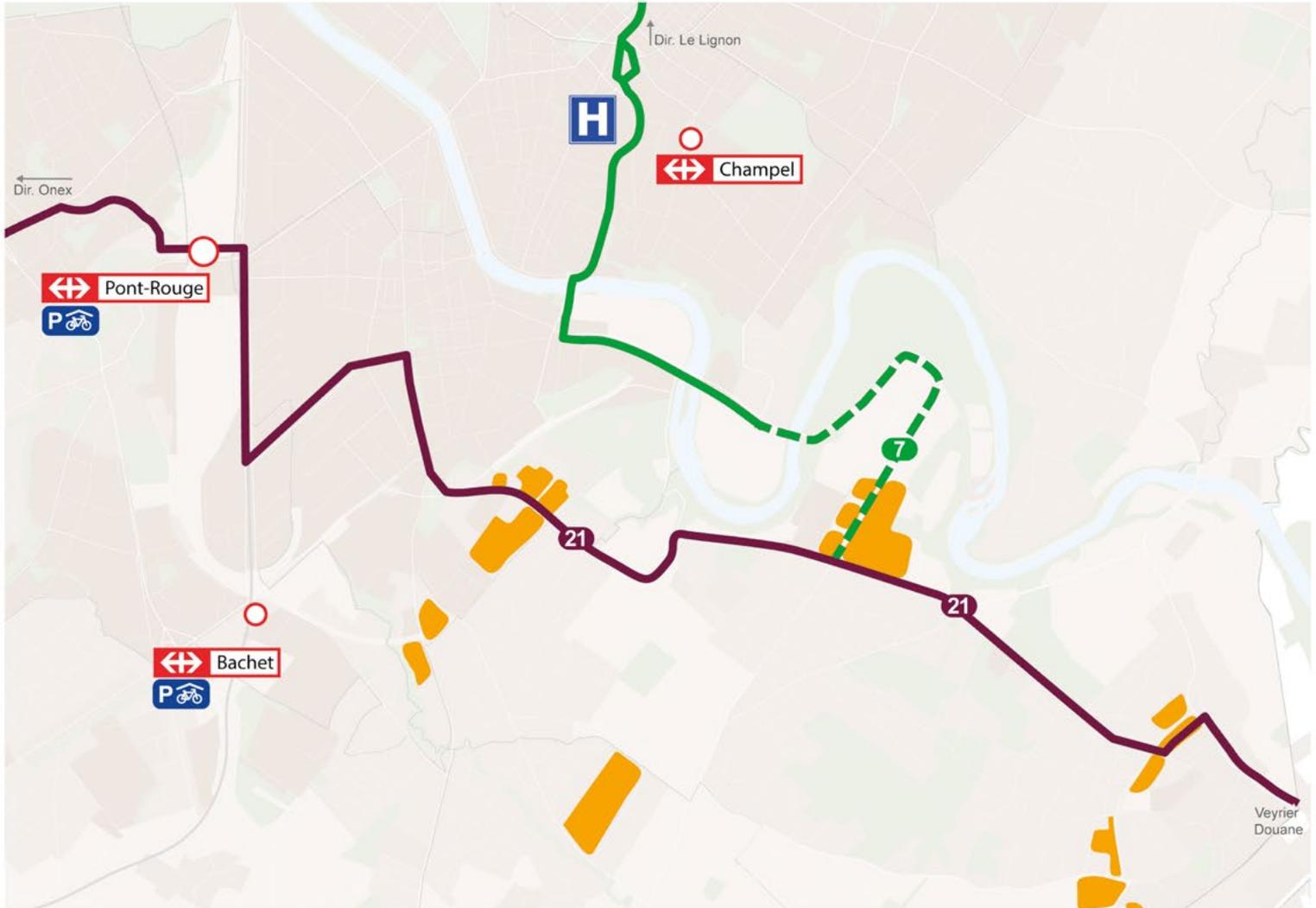


# Bus à haut niveau de service (BHNS) – Ligne 21

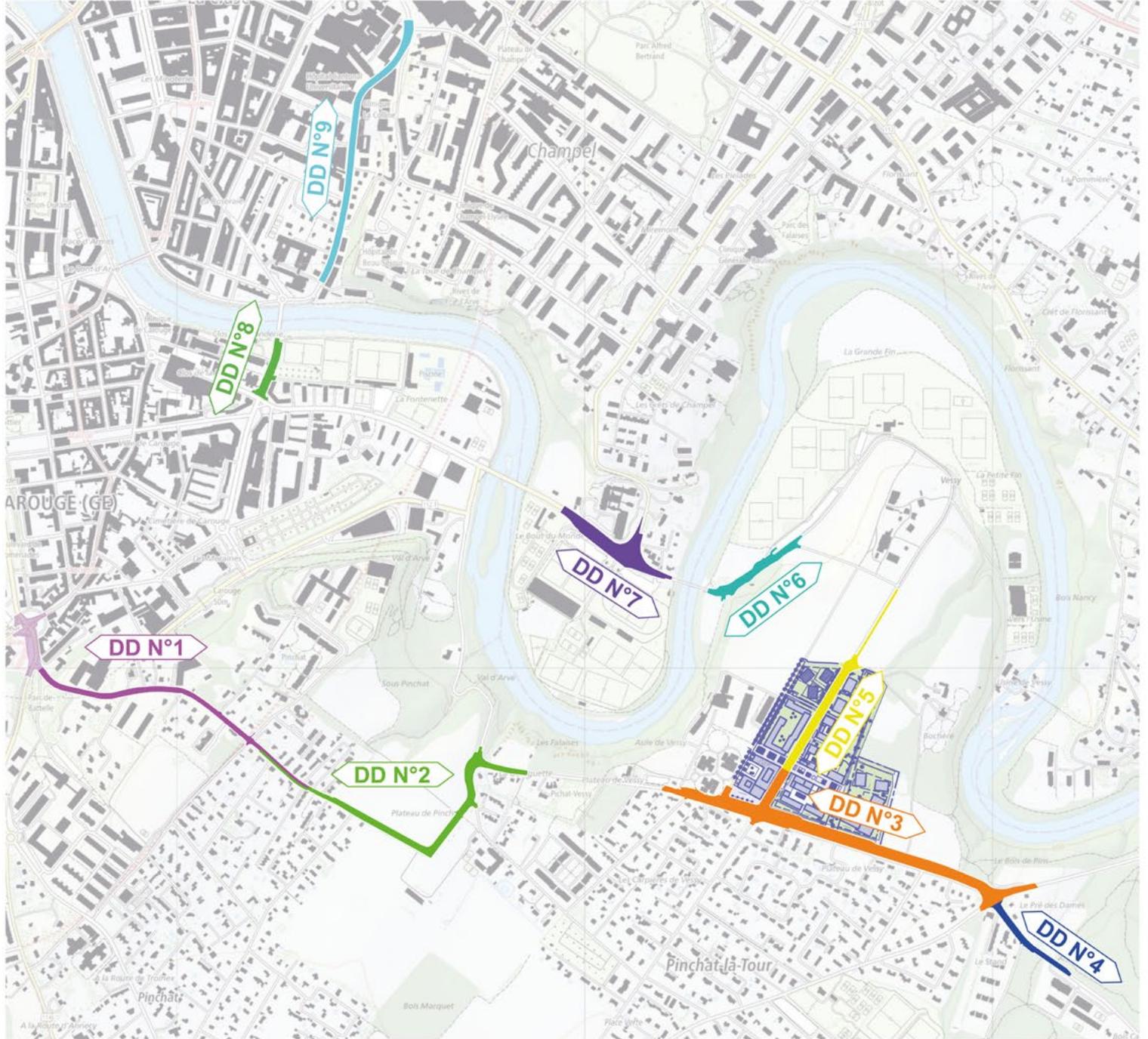
## Ligne urbaine (LURB) – Ligne 7



# Bus à haut niveau de service (BHNS)

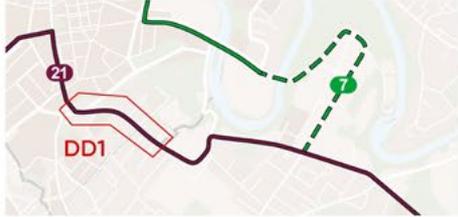
Aménagements DD1 à DD4

Ligne urbaine (LURB) – Aménagements DD5 à DD8



# Bus à haut niveau de service (BHNS)

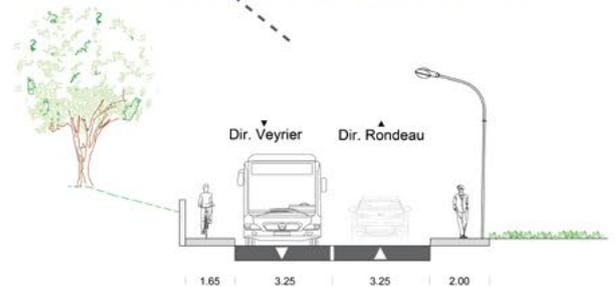
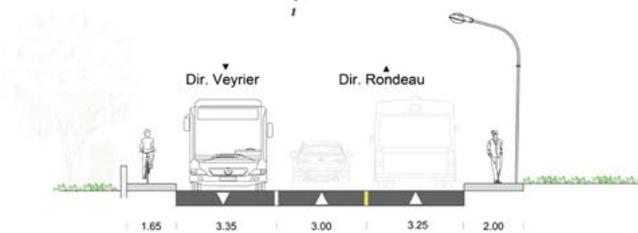
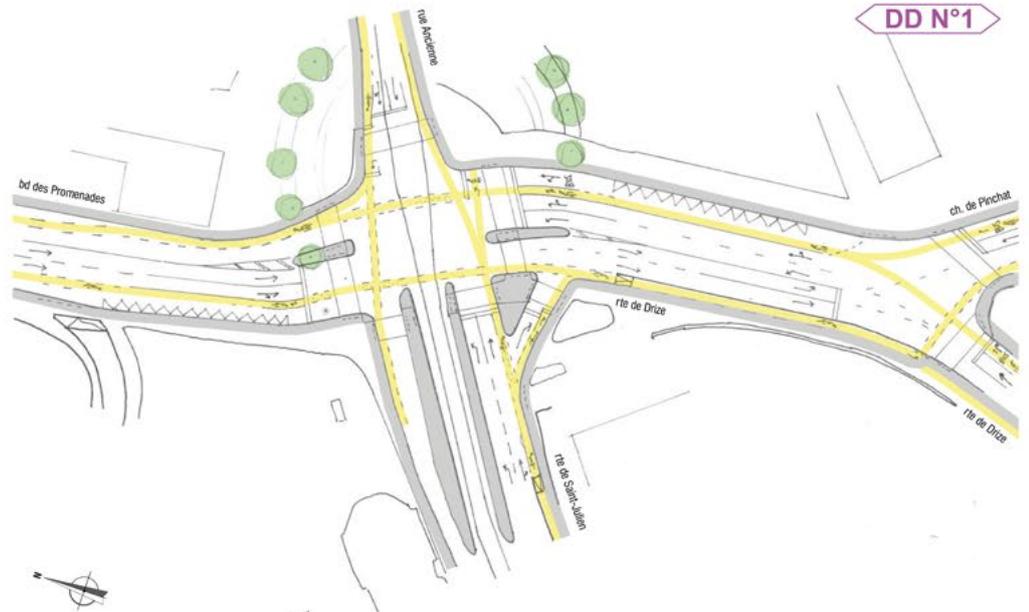
Chemin de Pinchat DD1 – Carouge (en cours d'étude)



**Réaménagement du carrefour du Rondeau de Carouge** en vue de l'amélioration **du confort** et de **la sécurité** de l'ensemble des usagers de la route (en cours d'étude).

Insertion d'une voie bus en approche du Rondeau pour une amélioration de la progression des lignes.

Un projet totalement repensé sur le chemin de Pinchat afin de **conserver un maximum d'arbres existants**.



# Bus à haut niveau de service (BHNS)

Chemin de Pinchat DD2-DD3 – Veyrier (en cours d'étude)



Le Chemin de Pinchat a fait l'objet de nouvelles réflexions respectant le caractère historique de celui-ci dans le but de **conserver les alignements d'arbres existants**.

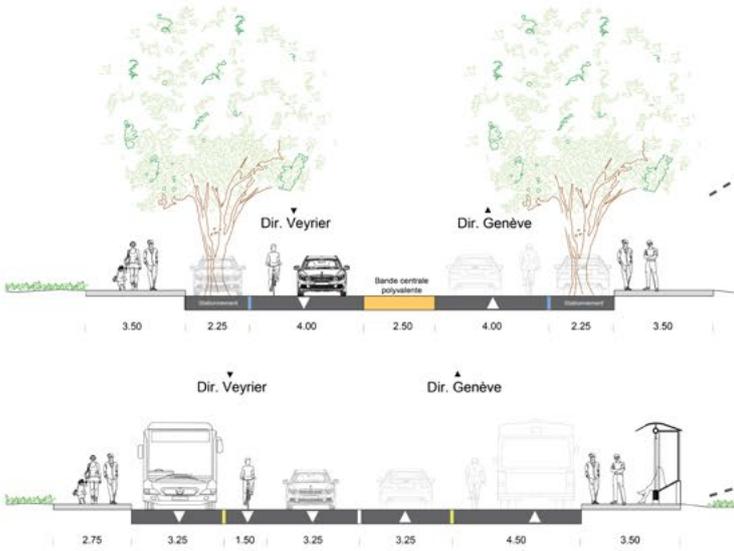
La voirie du chemin de Pinchat sera entièrement dédiée à la mobilité douce - tronçon de ~300 m.

Une nouvelle chaussée pour les véhicules motorisés sera construite parallèlement à la voirie actuelle.



# Ligne urbaine (LURB)

## Route de Vessy DD5-DD6



Aménagement d'une **voie bus** à l'approche du pont de Vessy pour favoriser l'insertion des transports collectifs en entrée de ville. Création d'une passerelle dédiée à la mobilité douce en doublement du Pont de Vessy

### Amélioration et sécurisation des itinéraires mobilités douces.

Le chemin du Pacage sera autorisé uniquement aux mobilités douces depuis le centre sportif de Vessy.

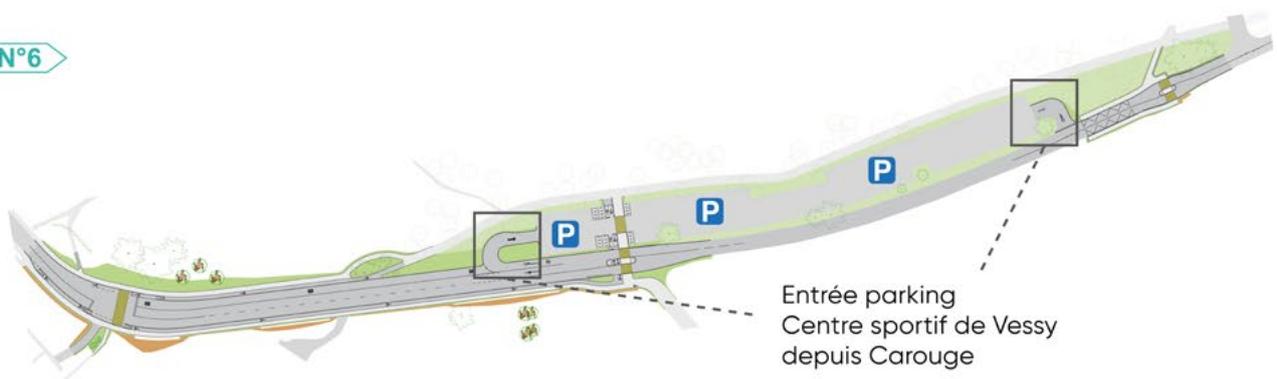
La route de Vessy a été pensée comme un axe de type urbain, permettant la **cohabitation** des différents modes de transport de façon harmonieuse et sécurisée.

Elle se caractérisera par un **rue plantée d'arbres** et d'arbustes, dotée de **trottoirs larges**, bordée ponctuellement par des places de stationnement.

La vitesse autorisée sera abaissée et deux seuils de ralentissements seront mis en place, afin de sécuriser les franchissements piétons.

**Une bande centrale polyvalente** sur l'axe facilitera les manœuvres et les accès au stationnement.

### DD N°6



Entrée parking Centre sportif de Vessy depuis Carouge